

JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

Port-Gentil: 12 ans de prison dont 2 avec sursis pour viol sur mineure

Jean Paulin ALLOGO
Port-Gentil Gabon

Le viol sur mineure de moins de 15 ans commis par Junior Lucien Nziengui Mebiame alias "Slim", sur N. K. T. I., âgée de 10 ans au moment des faits, est l'affaire jugée le 3 mai dernier par la Cour criminelle de Port-Gentil. Un crime pour lequel l'accusé a écopé 12 ans de prison dont 2 avec sursis. Le Ministère public en avait par contre requis 30. Les faits. Courant novembre 2018, dame Raïssa Maganga, en voyage à Libreville, est informée par sa voisine de ce que sa fille N. K. T. I. a été violée par Junior Lucien Nziengui Mebiame alias "Slim" qui n'est autre que le neveu de son compagnon. La mère revient aussitôt sur Port-Gentil. Elle porte plainte contre le mis en cause qui avait déjà pris ses jambes à son cou. Neutralisé plus tard puis entendu en enquête préliminaire, le délinquant sexuel reconnaît avoir eu des rapports sexuels avec la victime, à plusieurs reprises, et ce, sans recourir à la contrainte. Aussi a-t-il déclaré, à la barre, le 3 mai dernier,

avoir eu des vues sur la gamine, lorsqu'ils habitaient encore à Matiti, un quartier du 4e arrondissement de Port-Gentil. Tenant le siège du Ministère public, le procureur général, Daglish Boucah, a requis la culpabilité de Nziengui-Mebiame et sa condamnation à 30 ans de réclusion criminelle. En sus d'une amende de 100 mille francs. Après avoir retracé l'environnement familial de son client et les circonstances dans lesquelles l'infraction a été commise, Me Chansel Guissiga a, pour la défense, plaidé la culpabilité de l'accusé. Tout en sollicitant un sursis et des circonstances atténuantes, conformément aux articles 41 et 46 du Code pénal. Déclaré coupable de crime de viol sur mineure de moins de 15 ans, Junior Lucien Nziengui Mebiame alias "Slim" a, en répression, été condamné par la Cour à 12 ans de réclusion criminelle dont 2 avec sursis.



Photo : Jean Paulin Allogho

Junior Lucien Nziengui Mebiame à la barre.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'OWENDO

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

| | |
|-----------------------|--|
| Date de lancement | : 12 Mai 2021 |
| Appel d'offres | : N°003/MS/CONSOMMABLES ET DISPOSITIFS MEDICAUX - CHUO/2021 |
| Nom du projet | : Achat de consommables et dispositifs médicaux. |
| Source de financement | : Etat gabonais et Fonds propres de l'hôpital, Exercices budgétaires 2021, 2022, 2023. |

1. OBJET
Le Centre Hospitalier Universitaire d'Owendo (CHUO) lance un appel d'offres pour l'achat de consommables et de dispositifs médicaux.

2. ALLOTISSEMENT
Le présent appel d'offres est réparti en cinq (5) lots ainsi qu'il suit :

- Lot n°1 : Sondes - drains - canules - cathéters - seringues et aiguilles
- Lot n°2 : Fils de sutures
- Lot n°3 : Equipements de protection individuelle.
- Lot n°4 : Consommables de stérilisation
- Lot n°5 : Linge de bloc et autres consommables

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un candidat peut être attributaire de tous les lots.

3. PARTICIPATION
Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION
En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor public d'un montant

non remboursable de **trois cents mille (300 000) francs CFA par lot**. Ce paiement se fera sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP).

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Centre Hospitalier Universitaire d'Owendo
BP : 36 664, Libreville Gabon
Tel : 062 52 03 82.

6. CRITERES D'EVALUATION
Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION
Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **Mardi 1er juin 2021 à 09 heures 00** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cents mille (400 000) FCFA** pour chaque lot.

A compter de cette date, ces offres resteront valables **120 jours**.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq (5) ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS
Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **Mardi 1er juin 2021 à 10 heures 00** dans la salle de conférence du Centre Hospitalier Universitaire d'Owendo.

Le Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire d'Owendo



Dr Elise EYANG OBAME

Le Directeur Général des Marchés Publics



Eugène Pénafort MINTSA OYAME